



**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 13/11/2023**

Nombre de membres composant le Conseil Municipal : 15	L'an deux mille vingt-trois, le lundi 13 novembre, le Conseil Municipal, s'est réuni, en session ordinaire, salle Sancey-Richard, sur convocation régulière adressée à ses membres le mardi 7 novembre 2023, par Monsieur le Maire qui a présidé la séance.
Nombre de membres en exercice : 15	Présents :
Nombre de Conseillers Présents : 13	Gérard Dèque, Alicia Berthier-Derose, Lucie Rousselet-Jurcevic, Laurent Poncet, Gaël Marandin, Samuel Péridy, Estelle Remacle, Francis Meuterlos, Nicolas Métivier, Hervé Lacroix, Thierry Rolland, Florence Collino, Marlène Benoit.
Nombre de Conseillers représentés : 2	Excusés : Sandrine Boillot, Bénédicte Lavier.
Début de séance : 20h30	Absent :
Fin de séance : 21h37	Pouvoirs : Sandrine Boillot à Hervé Lacroix, Bénédicte Lavier à Lucie Rousselet-Jurcevic
	Secrétaire : Alicia Berthier-Derose

TARIFS SECOURS SUR PISTES SKI ALPIN 2023-2024

CONVOCAION
LE 07 11 2023

M. le Maire soumet à l'assemblée les tarifs des secours sur pistes de ski alpin pour la saison 2023-2024.

AFFICHAGE LE
29 NOV. 2023

Evacuation sur pistes

55 € pour le « front de neige » et accompagnement (télésiège ou motoneige) :

➤ **Commune de METABIEF :**

Secteur METABIEF :

Surface délimitée par la gare du Téléski de la Berche, la gare du Télésiège de la Berche

et la gare des téléskis Prés-Midi

Tertre : surface délimitée par la grenouillère

KIDPARK (jardin des neiges)

Jardins des Ecoles de Ski

➤ **Commune de JOUGNE :**

Secteur PIQUEMIETTE

Surface délimitée par la plate-forme de départ de la gare du télésiège de la

Piquemiette

➤ **Commune des Longevilles Mont-d'Or :**

Secteur SUPER-LONGEVILLES : du restaurant « Flocon » aux gares des

Téléskis de

Super-Longevilles

REÇU EN PREFECTURE

le 20/11/2023

Application agréée E-legalite.com

205 € pour les « zones rapprochées »

➤ **Commune des HOPITAUX-NEUFS :**

- - Piste des Hôpitaux-Neufs complète

➤ **Commune de METABIEF :**

Secteur METABIEF :

- Piste de la Familiale en aval de la balise n° 4
- Piste de la Berche en aval de la balise n° 4
- Piste des canons à neige complète
- Piste de la Renversée au pied du mur en aval de la balise n° 3
- Piste du Tertre complète
- Piste de la Ch'neau
- Piste « La Petite Bleue »
- Piste du Bois du Roi

➤ **Commune de JOUGNE :**

Secteur PIQUEMIETTE : Piste Grange Deniset complète

Secteur Col de JOUGNE : La piste intégrale du col de Jougne.

➤ **Commune des Longevilles Mont-d'Or :**

Secteur Super-Longevilles :

Piste Campanule, Piste Gentiane en aval de la balise n° 5, Piste Fraisier, Piste Lys.

365 € pour les « zones éloignées »

➤ **Commune de METABIEF :**

Secteur METABIEF :

- Piste Troupezy (partie amont) : balise n° 10 à n° 7
- Piste Familiale en amont de la balise n° 4 à balise n° 13
- Piste Renard en amont de la balise n° 8
- Piste de la Berche en amont de la balise n° 4
- Piste de la Renversée en amont de la balise n° 3
- Piste du Printemps
- Piste de la Combe
- Snow-park

➤ **Commune de JOUGNE :**

Secteur PIQUEMIETTE :

- Pistes : Creux Soudet, Vieux Chalet, Bouc Blanc, Noire Compétition, Grange des
- Pauvres, la Source, Gudel, Raccourci, Falaise, Eterlou, Lynx, Le Goulet, Naturide.
- Piste Troupezy (partie aval) : balise n° 7 à n° 1

➤ **Commune des Longevilles Mont-d'Or :**

Secteur Super-Longevilles :

- Piste Anémone, Piste Gentianes en amont de la balise n° 5, Piste Eglantines
- Pistes : Chamois, Belette, Renard en aval de la balise n° 7, Chevreuil, Marmotte.
- Piste « Corniche »
- Piste Familiale : balise n° 16 à n° 13
- Dahu
- Easypark

REÇU EN PREFECTURE

le 20/11/2023

Application agréée E-legalite.com

Evacuation hors pistes

- 705 € pour les zones « hors pistes balisées » et « pistes fermées »
- Les frais pour secours hors-piste situés dans des secteurs éloignés, non accessibles gravitairement par remontée mécanique, caravanes de secours, recherches de nuit, etc.... peuvent donner lieu à facturation sur la base du coût horaire :
 - des personnes pisteurs-secouristes engagées : 70.00 € / Heure
 - des machines utilisées :
 - chenillette : 228.00 € / Heure
 - scooter
(Incorporation du conducteur au tarif) : 90.00 € / Heure
 - véhicule 4x4
(Incorporation du conducteur au tarif) : 90.00 € / Heure

Cet exposé entendu et après en voir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- approuve les tarifs de secours sur pistes de ski alpin, pour la saison 2023-2024.

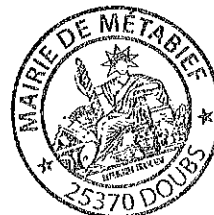
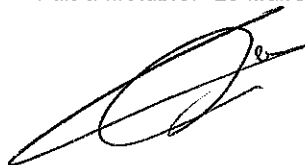
- Autorise le Maire à signer les pièces s'y rapportant

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Métabief Le Maire, Gérard DEQUE



REÇU EN PREFECTURE

le 20/11/2023

Application agréée E-legalite.com